

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Wettbewerb
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Standesinitiative
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bernhard, Laurent
Hirter, Hans
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Bernhard, Laurent; Hirter, Hans; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wettbewerb, Standesinitiative, 1993 – 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Wirtschaftspolitik	1
Wettbewerb	1

Abkürzungsverzeichnis

FK-NR	Finanzkommission des Nationalrats
WAK-SR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
KMU	Kleine und mittlere Unternehmen
MWST	Mehrwertsteuer
WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
KG	Kartellgesetz

CdF-CN	Commission des finances du Conseil national
CER-CE	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
PME	petites et moyennes entreprises
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
LCart	Loi sur les cartels

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Wettbewerb

STANDESINITIATIVE
DATUM: 14.12.1993
HANS HIRTER

Eine **Standesinitiative des Kantons Luzern**, welche in bezug auf **Sozialschutz** ähnlich wie die 1991 vom Parlament überwiesene Motion Affolter (fdp, SO) über die jetzt verabschiedeten Bestimmungen hinausging, wurde zwar vom Ständerat gutgeheissen, vom Nationalrat aber gegen den Widerstand der Linken als erfüllt abgeschrieben. Nachdem der Ständerat in der Differenzbereinigung jedoch auf seinem positiven Entscheid beharrte, gab der Nationalrat nach. Er überwies danach auch gleich noch eine Solothurner Standesinitiative, welche die rasche Ausarbeitung eines Bundesgesetzes über Kleinkredite verlangt, das den Maximalzins von 15% und die Höchstlaufzeit auf 24 Monate beschränkt. ¹

STANDESINITIATIVE
DATUM: 03.03.1994
HANS HIRTER

Der Ständerat überwies die im Vorjahr von der grossen Kammer gutgeheissene solothurnische Standesinitiative für die rasche Ausarbeitung eines **Konsumkreditgesetzes** mit einem auf 15% fixierten Höchstzinssatz und einer maximalen Laufzeit von 24 Monaten ebenfalls. ²

STANDESINITIATIVE
DATUM: 21.12.2011
LAURENT BERNHARD

Im Dezember reichte der Kanton Bern eine parlamentarische Initiative ein, welche forderte, dass im Inland für den schweizerischen Markt produzierte Lebensmittel den in der Schweiz gesetzlich vorgeschriebenen **Qualitätsnormen** entsprechen mussten.

STANDESINITIATIVE
DATUM: 06.03.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Le niveau élevé des prix en Suisse est une thématique récurrente. Cependant, selon le canton de Schaffhouse, depuis l'abandon du taux plancher en janvier 2015, cette thématique s'est muée en véritable problématique pour les PME et les consommateurs. Ainsi, le canton estime que les suppléments spécifiques à la Suisse, imposés par les exportateurs, grèvent non seulement les budgets des importateurs suisses de 15 milliards de francs supplémentaires vis-à-vis de leurs concurrents à l'étranger, mais aussi des consommateurs impuissants face à cette situation. Ces suppléments apparaissent comme un poids pour la compétitivité helvétique et dopent le tourisme d'achat. Toujours selon le canton de Schaffhouse, les cantons frontaliers souffrent particulièrement de cette situation. Une initiative cantonale a été déposée afin d'envisager une révision de la loi sur les cartels. La législation devrait interdire les **suppléments d'importation injustifiés sur les produits livrés en Suisse**. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CN) a étudié la question. Elle estime que la question des prix à l'importation surfaits est déjà soulevée par une initiative parlementaire Altherr (fdp/plr, AR) encore pendante. Ainsi, étant donné que l'objectif de l'initiative cantonale est déjà pris en considération, elle recommande de ne pas lui donner suite par 12 voix contre 1. Au final, la chambre des cantons a décidé tacitement de ne pas donner suite à l'initiative cantonale. ³

STANDESINITIATIVE
DATUM: 15.03.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Avec une ligne d'argumentation identique à celle de son homologue de la chambre des cantons, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CN) recommande à son conseil de rejeter l'initiative du canton de Schaffhouse. En effet, le délai de l'initiative parlementaire Altherr (fdp/plr, AR), qui vise des objectifs similaires, a été prorogé à la session d'automne 2019. Au final, l'initiative cantonale sur les **suppléments d'importation injustifiés sur les produits livrés en Suisse** a été rejetée par la chambre du peuple par 106 voix contre 56 et 19 abstentions. ⁴

STANDESINITIATIVE
DATUM: 02.05.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

En tant que canton frontalier, Bâle-Ville a pointé du doigt les **prix excessifs imposés à l'importation pour les Helvètes**. Le canton a donc déposé une initiative cantonale qui demande une intervention des autorités fédérales pour lutter contre l'îlot de cherté suisse, avec notamment des modifications dans la loi sur les cartels (LCart). Selon le canton, de nombreuses entreprises étrangères profitent du pouvoir d'achat élevé des Suisses pour imposer des prix gonflés aux consommateurs et PME.

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) recommande, à l'unanimité, de ne pas donner suite à l'initiative. Si elle reconnaît l'importance de la thématique, elle juge qu'il n'est pas pertinent d'ouvrir un projet législatif alors que l'initiative populaire «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables» animera prochainement les débats sous la coupole. De plus, une initiative cantonale similaire (16.301) a déjà été refusée par les deux chambres parlementaires.⁵

STANDESINITIATIVE
DATUM: 18.06.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que l'initiative populaire "Stop à l'îlot de cherté – Initiative pour des prix équitables" va être débattue sous la coupole fédérale, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) propose à sa chambre de rejeter l'initiative du Canton de Bâle-Ville **pour des prix d'achats raisonnables**. La chambre suit sa commission et rejette le texte sans discussion. L'objet connaît donc le même sort qu'une initiative cantonale similaire du canton de Schaffhouse 16.301.⁶

STANDESINITIATIVE
DATUM: 29.08.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre du débat sur le tourisme d'achat et l'îlot de cherté helvétique, le canton de Thurgovie a déposé une initiative cantonale pour la **suppression de la franchise-valeur dans le tourisme d'achat**. Selon le canton, la franchise-valeur de 300 CHF pour les importations de marchandises privées crée une injustice fiscale, engendre des pertes fiscales chiffrées en millions et pénalise le commerce de détail suisse. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) a attendu la publication du rapport sur le postulat 17.3360 pour se prononcer sur l'objet. Elle a décidé, par 6 voix contre 1 et 3 abstentions, de proposer à sa chambre de ne pas donner suite à l'initiative. La CER-CE a pointé du doigt le fardeau bureaucratique et la friabilité de cette mesure. En effet, la proposition de réglementation du canton de Thurgovie pourrait facilement être contournée si des mesures de contrôles drastiques ne sont pas établies. La CER-CE reconnaît donc la problématique, mais propose d'attendre une solution plus adéquate.⁷

STANDESINITIATIVE
DATUM: 18.09.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

L'initiative du canton de Thurgovie a été rejetée par le Conseil des États par 19 voix contre 18 et 1 abstention. La chambre des États suit donc la recommandation de la CER-CE d'une seule voix. Cette initiative s'inscrit dans le débat sur l'îlot de cherté helvétique. Elle propose la **suppression de la franchise-valeur dans le tourisme d'achat**. Bien qu'ils aient rejeté l'initiative, les sénateurs et sénatrices ont reconnu la problématique de l'îlot de cherté. Néanmoins, Martin Schmid (plr, GR) pour la commission, puis Werner Hösli (udc, GL) et Ruedi Noser (plr, ZH) ont expliqué que la solution avancée par le canton de Thurgovie n'était pas adéquate, mais qu'une autre solution devrait être trouvée dans un futur proche.⁸

STANDESINITIATIVE
DATUM: 08.10.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CN) s'est alignée, sans opposition, sur la décision du Conseil des Etats et de sa commission sœur (CER-CE). Elle a recommandé à sa chambre de rejeter l'initiative du canton de Bâle-Ville qui s'attaquait à l'**îlot de cherté helvétique**. Pour justifier cette recommandation de rejet, elle s'est appuyée sur des arguments similaires et a mis en avant le timing inopportun. En effet, des débats sur l'initiative populaire «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables» et sur le contre-projet indirect sont en cours au Parlement.⁹

STANDESINITIATIVE
DATUM: 09.03.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

La chambre du peuple a suivi à l'unanimité l'opinion de sa Commission de l'économie et des redevances (CER-CN). Elle a rejeté l'initiative cantonale de Bâle-Ville. Ce canton frontalier souhaitait lutter contre l'**îlot de cherté helvétique** en modifiant la loi sur les cartels (LCart). Avec un rejet des deux chambres, l'**initiative cantonale n'aboutit pas**.¹⁰

La majorité de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CN) a préconisé à sa chambre de rejeter l'initiative du canton de Thurgovie sur la **suppression de la franchise-valeur dans le tourisme d'achat**. Par 17 voix contre 7, elle considère que le tourisme d'achat est motivé essentiellement par le niveau élevé des prix en Suisse, et qu'une suppression de la franchise-valeur n'aurait donc pas d'impact. Elle pointe également du doigt le risque de complications administratives. Selon la majorité, seules des mesures contre l'îlot de cherté peuvent combattre durablement le tourisme d'achat. A l'inverse, une minorité Friedli (udc, SG) a recommandé l'adoption de l'initiative. Cette minorité met en avant l'importance de l'équité fiscale et la nécessité de soutenir les commerces des cantons frontaliers, victimes du tourisme d'achat.

En chambre, l'initiative cantonale a été adoptée par 108 voix contre 60 et 14 abstentions. L'objet a été traité en parallèle de l'initiative du canton de St-Gall 18.300, et à la suite de la motion de la Commission des finances du Conseil national (CdF-CN) 19.3975. Le Conseil national a donc pris le contre-pied du Conseil des Etats. En brandissant l'argument de l'équité fiscale, il souhaite que les importations de marchandises soient soumises à la TVA helvétique si la TVA étrangère a été remboursée. Le parti socialiste a argumenté en vain que seule l'initiative «Stop à l'îlot de cherté» pouvait résoudre le problème du tourisme d'achat.¹¹

1) Amt. Bull., 1993, S. 204f.; Amt. Bull., 1993, S. 2358; Amt. Bull., 1993, S. 2359f.; Amt. Bull., 1993, S. 396f.; Amt. Bull., 1993, S. 792

2) Amt. Bull. StR, 1994, S. 85

3) BO CE, 2017, pp.102; Communiqué de presse CER-CE/WAK-S; Rapport CER-CE/WAK-S

4) BO CN, 2018, pp.520 s.; Rapport de la CER-CN

5) Communiqué de presse CER-CE du 03.05.2019; Rapport CER-CE du 02.05.2019

6) BO CE, 2019, p.488; Communiqué de presse CER-CE du 03.05.2019

7) Communiqué de presse CER-CE du 16.01.2019; Communiqué de presse CER-CE du 30.08.2019

8) BO CE, 2019, pp. 779 s.; SGT, 2.8.19; TA, 31.8.19

9) Rapport CER-CN du 08.10.2019

10) BO CN, 2020, pp.233

11) BO CN, 2020, pp.1293; BO CN, 2020, pp.2061; Communiqué de presse CER-CN du 25.02.2020; Rapport CER-CN du 25.02.2020; SGT, 31.10.20